

Reges sur le Royn. le 11^e de sept. 1643.

Beaucoup de gens se sont voulu douter,
 que nos prisonniers reussent en liberte' trouuoyent
 quelques nard dans l'affaire, pour tirer -
 partie de leur rançon & dispute. Mais -
 un trompette de l'ennemy, venu aujourd'hui
 n'apporte rien de tel: seulement se plaindre
 de quelque exaction qu'a fait le Prisonnier
 Gual à l'aucun de ces prisonniers par desmes
 le droit reglé par la questiv, ce qui ne leur
 sera pas sans de tres-bonne part. De sorte,,
 il semble qu'ils veulent satisfaire en
 gens d'honneur. aussi leur en est bien fere,
 veu que trois trois de leurs Ritrans ou
 ostages, qui, selon l'escriture, ne sortiront
 pas, qu'après le dernier quadrant payé.
 Le plaisir est, que le Sieur Gual aiant
 fait tint de son escuier de ses propres cleuans,
 pour y loger ceux ^{de la ville} que s. M. lui aient promis.
 il s'est trouue' de nos guides assez hardis pour
 en aller releuer jusqu'à trois dans le propre
 questiv de l'ennemy, d'ou' ils les ont mené
 jusqu'icy. C'est tout ce que j'ay depuis
 la minuit passé.

La nouvelle du siège de Dujakroche, que
nous avons eue si assurée que de l'avoir
médée à Messieurs les États Gnaux se
trouve variable dans les bouches de divers
rapporteurs. Un de nos Guides, qui a passé
le canal de Brugis, la confirme: une femme
venue de Nieupoort à Flissinge a dit à Monsieur
D'Estades, que c'est à deux lieues de la ville là,
et non pas devant Dujakroche, que les Français
se sont campés: nous en saurons la vérité
dans peu, et N. A. des premières.

Les grosses pluies ont rendu ce village un
marais profond, où les Perisots et Cerisiers,
comme de même sur les digues de Helsh,
ont très-grandes peines à passer. Si cela
dure, nous aurons de la peine à durer
icy, où le séjour devient fort mal plaisant
et mélancolique. C'est le peu que
j'ay à dire par occasion du voyage que
fait M. de Roda la Comtesse de Sickinghe.